



## Instructions pour la prise d'empreintes digitales

### Instructions pour le demandeur

Vous devrez fournir deux pièces d'identité valides avec photo. Présentez ces instructions, ainsi que vos pièces d'identité avec photo, à la société prenant les empreintes digitales accréditée, à un corps de police canadien ou à un ministère ou agence du gouvernement du Canada. Le coût de service variera d'une société accréditée à une autre. L'Agence de la santé publique du Canada ne couvre pas ces coûts.

Vos empreintes digitales seront envoyées directement à la Gendarmerie royale du Canada à des fins de vérification. En tant que demandeur, vous êtes responsable de vous assurer que vos empreintes digitales sont soumises conformément aux instructions ci-dessous. Avant de signer le formulaire de consentement à la divulgation de renseignements personnels à une tierce partie, réviser les renseignements fournis avec l'agent qui soumet vos empreintes digitales afin de confirmer qu'ils sont exacts. Conserver une copie de votre formulaire de consentement à la divulgation de renseignements personnels à une tierce partie pour vos dossiers.

**Si vous ne soumettez pas vos empreintes digitales conformément à ces instructions, cela entraînera le rejet de votre demande d'empreintes digitales. Si c'est le cas, vous devrez présenter une nouvelle demande d'empreintes digitales à vos frais, ce qui retardera le processus d'habilitation.**

### Instructions pour l'organisation prenant les empreintes digitales (société de dactyloscopie)

Il s'agit d'une demande d'habilitation de sécurité en vertu de la *Loi sur les agents pathogènes humains et les toxines*.

À titre d'organisation accréditée par la Gendarmerie royale du Canada pour la prise d'empreintes digitales (société de dactyloscopie) et responsable de cette demande, veuillez suivre les étapes ci-dessous.

Étape 1 : Dans le champ « Type de demande » entrez l'une des désignations suivantes :

- « Emploi - Gouvernement fédéral » pour les employés du gouvernement du Canada;
- « Emploi – industrie privée » pour tous les autres demandeurs tels que ceux qui sont employés par des universités, des laboratoires de santé publique provincial ou territorial ou du secteur privé.

Étape 2 : Dans le champ « Détails sur la demande », entrez « Habilitation de sécurité en vertu de la LAPHT ».

Étape 3 : Dans le champ « Adresse de retour », entrez l'une des options suivantes :

- « ON80526 » pour les employés du gouvernement du Canada;
- « Filtrage LAPHT, 161, promenade Goldenrod, AP 1701B, Ottawa (Ontario) K1A 0K9 » pour tous les autres demandeurs tels que ceux qui sont employés par des universités, des laboratoires de santé publique provincial ou territorial ou du secteur privé.

Notez qu'à l'étape 3, l'option IND n'est disponible que pour le type de demande « Emploi - Gouvernement fédéral ». Si un numéro IND n'est pas disponible, entrez manuellement l'adresse de filtrage LAPHT fournie ci-dessus.

**Utilisez la formulation exacte pour chacun des champs de soumission de la demande, comme il est indiqué ci-dessus. N'insérez pas de texte supplémentaire.**